

AVIS N° 213 - 2020 / BRVM / DG

CALENDRIER DE COTATION 2021

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières porte à la connaissance des intervenants du marché que les séances de cotation ont lieu tous les jours ouvrables à l'exception des jours déclarés fériés en Côte d'Ivoire.

Les jours fériés prévus pour l'année 2021 sont les suivants :

- Vendredi 1^{er} janvier 2021 : Fête du Jour de l'an ;
- Lundi 05 avril 2021 : Lundi de Pâques ;
- Lundi 10 mai 2021 (*) : Lendemain de la Nuit du Destin ;
- Jeudi 13 mai 2021 (*) : Fête de fin de Ramadan ;
- Jeudi 13 mai 2021 : Jour de l'Ascension ;
- Lundi 24 mai 2021 : Lundi de Pentecôte ;
- Mardi 20 juillet 2021 (*) : Fête de la Tabaski ;
- Mardi 19 octobre 2021 (*) : Fête du Maouloud ;
- Lundi 1^{er} novembre 2021 : Fête de la Toussaint ;
- Lundi 15 novembre 2021 : Fête de la Paix.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 15 décembre 2020

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE



(*) : Date sujette à changement.

